

Chaussée de Vorde, 156 B-1120 Bruxelles Tél : +32 2/264 03.60 - Fax : +32 2/268.81.58 Email : info@apragaz.com

LELOUP Philippe Avenue des Combattants 131 1470 BOUSVAL philippe.leloup@lapeb.be	Référence(s) : Rorive 18523P030	Installateur (Nom, Prénom, TVA) :   PE 207
Rapport relatif à : <b>INSTALLATION DOMESTIQUE A BASSE ET TRÈS BASSE TENSION</b>		
Effectué à : <b>Louvain-la-Neuve</b>		Le : <b>27/09/2024</b>

### Identification de l'installation

Client :			
Adresse :	Avenue du Grand Cortil 42 1348 Louvain-la-Neuve	Télé n° :	0471/92 99 44
Type d'installation :	Inst. élect. dom. ancien RGIE (3.2.2.)		

### Type de visite

Visite de contrôle (6.5.)
---------------------------

### Données de l'installation

Type de l'installation	Unité d'habitation : <b>Appartement</b> Description : <b>Appartement R.D.CH</b>		
Panneaux photovoltaïques :	Nombre(s) : <b>0</b>	Puissance nominale : <b>0</b>	
Onduleurs :	Nombre(s) : <b>0</b> Type :	N° série(s) :	
Batterie domestique :	Organisme Agréé :	Date :	
	Rapport de contrôle : N°		
	Possibilité fonctionnement en îlotage :		
	Fonctionnement dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel :		
Déclenchement du système automatique de sectionnement en moins de 5 secondes (sans fonctionnement en îlotage) :			
Distributeur d'électricité :	<b>ORES Assets</b>	Code EAN :	<b>Non communiqué</b>
Compteur :	Marque & Type : <b>Contigea G14YDs</b>	N° série :	<b>04628221</b>
Tension :	<b>3 X 400 V + N</b>	AC <input checked="" type="checkbox"/> DC <input type="checkbox"/>	Intensité max (A) : <b>25</b>
Type d'électrode :	<b>Boucle</b>	Résistance de dispersion Ra :	<b>13,6</b> ohm

### Description de l'installation (Surintensité)

Description de l'installation (3.1.2 1.a)	Schéma unifilaire <input checked="" type="checkbox"/>	Plan de position <input checked="" type="checkbox"/>	Conformément : <b>Nok</b>
Implantation des tableaux, accès au matériel :	<b>Ok</b>		
Piscine (7.2) :	<b>Absente</b>	Sauna (7.3) :	<b>Absent</b>
Type de câble d'alimentation : Type	<b>VVB</b>	Section L :	<b>16</b> mm <sup>2</sup> + N : <b>16</b> mm <sup>2</sup> + PE : <b>35</b> mm <sup>2</sup>
Protection générale : Marque & type :	<b>BBC S214 G25A</b>		
Surintensité : <b>25</b> A	Courant court-circuit : <b>250</b> A	Pouvoir de coupure :	<b>10</b> kA
Sectionneur général : Type :	<b>Vynckier 097/990</b>	Nombre de pôles :	<b>4</b> Ithe Courant thermique nominal : <b>25</b> A
Détail installation voir tableaux description de l'installation	N° de tableaux :	<b>1</b>	N° de circuits terminaux : <b>13</b>

### Protection contre le contact indirect (4.2.4.3.)

Dispositif de protection courant différentiel résiduel			= 300 mA Présent <input checked="" type="checkbox"/> (4.2.4.3.b)	Espaces humides = 30 mA Présent <input checked="" type="checkbox"/> (4.2.4.3.c)
In (A)	Icc (A)	d In (A)	Circuits protégés	
25	3000	0,3	Différentiel général	
40	3000	0,03	Différentiel 30mA	
Continuité connexions PE : <b>Ok</b>			Bouton test : <b>Ok</b>	
Injection courant défaut : <b>Ok</b>			Protection contre le contact indirect : <b>Insuffisante</b>	

**Protection contre le contact direct (4.2.2.3.)**

Tableaux	Fermé <input type="checkbox"/>	Métallique(cl1) <input type="checkbox"/>	Plastique (cl2) <input checked="" type="checkbox"/>	Ouvert <input checked="" type="checkbox"/>		
	Paroi arrière non hygroscopique <input type="checkbox"/>					
Lignes	Fils <input checked="" type="checkbox"/>	Câble <input checked="" type="checkbox"/>	En tube <input checked="" type="checkbox"/>	Apparent <input checked="" type="checkbox"/>	Encastré <input checked="" type="checkbox"/>	Enterrés <input type="checkbox"/>
	Extérieur <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>				
Appareils	Éclairage <input checked="" type="checkbox"/>	Prise de courant <input checked="" type="checkbox"/>	Avec terre <input checked="" type="checkbox"/>	Sans terre <input type="checkbox"/>		
	Matériel (poste) fixe <input checked="" type="checkbox"/>		Matériel mobile <input type="checkbox"/>			
Contact impossible par :		Isolation (4.2.2.1b) <input checked="" type="checkbox"/>	Enveloppes (4.2.2.1.c) <input type="checkbox"/>			
Protection contre le contact direct :			Insuffisante	État du matériel fixe et mobile : Nok		

**Niveau d'isolement** livre 1 sous-section 6.4.5.1 Mesures d'isolement et Section 6.5.6.

Appareil : Norma UNILAP 100 <input type="checkbox"/>	Kyoritsu 3243 <input type="checkbox"/>	Metrel 61557 <input checked="" type="checkbox"/>	Mxtra <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
Connexions démontées : /				
Résistance d'isolement : Ri	26,4	Mohm (tension de test 500V Ri min 500 kohm)	Ri :	Ok
Mesures non exécutées aux circuits : /		Mesures trop faible du type de circuit : /		

**Infractions**

3.1.2.2. : Veuillez prévoir les schémas unifilaires de l'installation (3 exemplaires).
3.1.2.3. : Veuillez prévoir les schémas de position de l'installation.
8.4.2.2. : Par l'absence des plans électrique, la liste des infractions reste incomplète.
5.3.5.5. : L'intensité nominale du dispositif de protection est à adapter en fonction de la puissance nominale de la canalisation et/ou le récepteur installé en aval.
1.4.- 9.1. : Seulements les mêmes sections de câbles peuvent être mises dans un disjoncteur/différentiel.
5.2.6. : Les connexions avec conex, wago's ou sucres doivent être placées sur des borniers fixes.
5.3.5. : La porte et/ou l'écran de protection du tableau est absent. Il y a une possibilité de contact avec des pièces nues sous tension.
7.2.3.2. : Le matériel a un le degré de protection insuffisant.
7.1.3.2. : Le degré de protection (IP) du matériel électrique placé dans la salle de bain doit être adapté au volume dans lequel il est placé.

**Remarques et/ou notes**

Le contrôle fait partie d'une vente
-------------------------------------

## Conclusions

L'installation n'est pas conforme, au livre 1 de l'AR du 08/09/2019.

Le schéma unifilaire et le schéma de position ne sont pas visés.

Le dispositif de protection à courant différentiel résiduel est plombé.

L'installation doit être revérifiée avant le **27/09/2025** (chap 6.5.2) - par nos soins - ainsi qu'avant toute remise en service après modification ou extension importante, exécutée avant cette date.

C'est une obligation de conserver le rapport (mise en service ou visite de contrôle) dans le dossier électrique. Précédent rapport n'est présent.

C'est une obligation d'inclure chaque modification dans le dossier.

C'est une obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Seules les parties visibles et accessibles font partie de la visite.

Ce rapport contient 5 pages de rapport + 0 page(s) d'annexe(s).

DELCORPS Jean-Louis



### Description de l'installation

Identification et dispositif de protection								Canalisation		Description
Nombre	N°repère	N°pôle	I(A)	Marque	Type	PCC	Classe	Type	Section (mm²)	
1	/	4	25/0,3	Vynckier	097/99024-300	3000	A	VOB	4	Différentiel général
2	E/F	2	20	Vynckier	Série E	3000		XVB	2,5	Prises?
1	G	3	20	Vynckier	Série E	3000		XVB	4	Prise?
1	D	2	20	Vynckier	Série E	3000		XVB	2,5	Boiler ?
4	H/I/J/K	2	20	Vynckier	Série E	3000		XVB	2,5	Prises / éclairages ?
1	/	4	40/0,03	Vynckier	097/99044-000	3000	A	VOB	4	Différentiel 30mA
3	A/B/C	2	20	Vynckier	Série E	3000		XVB	2,5	Prises / éclairages ?
Pouvoir de coupure : 3000 <input checked="" type="checkbox"/> 1500 <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/>										
Nombre de tableaux : 1      Nombre de circuits terminaux : 13      Nombre de circuits dédié : 0										
In des protections en accord avec le Ø des conduites,appareils et matériel : <b>Nok</b> Section des conducteurs de protection suffisante : <b>Nok</b>										